



Réunion de la CLÉ n° 12 « Terres de Côte d'Or » 7 octobre 2024 - 14h00 - SICECO

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO Territoire d'Énergie Côte-d'Or et Luc Baudry, Président de la CLÉ 12, qui remercient pour leur présence à la CLÉ, les délégués.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Jean-Michel Jeannin, Directeur Général des Services, Bruno Kablitz, Responsable Service Technique, Thibaud Dubocage, Chargé de planification énergétique territoriale, Pascal Robert, Responsable Travaux et Marjorie Savet, Assistante du responsable Service Technique.

ACTUALITÉS :

Le Président Jacques Jacquenet débute sa présentation en rappelant les enjeux liés au changement climatique et à l'importance d'assister aux réunions du SICECO, notamment aux Assemblées Générales et aux Comités pour la prise des décisions majeures.

Le SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, indique avoir une réflexion forte pour mettre en place un budget plus vert dont le but est de mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques avec une méthodologie évolutive et la mise en place d'un groupe de travail à la FNCCR afin d'obtenir un référentiel commun.

Le Président fait un rappel sur le Congrès des maires ruraux qui s'est tenu fin septembre qui a permis la signature d'un courrier en faveur de la mobilité au gaz pour faire du département de Côte d'Or un pionnier dans le développement de cette mobilité (avec des projets de stations d'avitaillement, mutation de flottes, etc.).

Le Président informe également de la mise en place d'un groupe de travail sur la pollution lumineuse qui a regroupé de nombreux acteurs départementaux, avec la volonté d'avoir une action à l'échelle régionale pour instaurer des changements significatifs dans les pratiques de l'éclairages afin d'atteindre les objectifs de réduction de moitié de la pollution lumineuse d'ici 2030.

I. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

A. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est présenté. Un rappel est fait sur les travaux en tranchées remises. Ce sont des travaux réalisés directement par les collectivités avec leur prestataire où le SICECO va modifier le formalisme administratif pour préciser les responsabilités entre les parties.

Un rappel est également fait sur le courrier envoyé à toutes les communes relative à la modification de la RODP 'chantier' sur les travaux électriques. Les communes sont encouragées en valider cette délibération. Les EPCI sont invitées à signifier leur linéaire de réseaux communautaires au SICECO pour la redistribution de ces RODP.

Il est demandé comment les EPCI récupèrent les redevances des concessionnaires: il est indiqué que la clé de répartition dépend de l'énergie concernée et des concessionnaires, le SICECO n'intervient que pour les communes et le réseau ENEDIS. Pour les EPCI, il faut transmettre les éléments de domanialité aux différents concessionnaires, ENEDIS compris (en mettant en copie le SICECO).

❖ Extensions du réseau électrique :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Il est rappelé aux élus la modification des modalités de financement des extensions avec la suppression de la part à la charge de la commune qui est basculée sur le demandeur, même pour les raccordements particuliers, pour tous les permis accordés depuis le 10 septembre 2023.

La Communauté de Communes de Ouche et Montagne indique lisser les différents dossiers sur plusieurs années.

B. Travaux d'Eclairage Public

❖ Modification du règlement financier

Le SICECO a décidé d'augmenter les subventions pour les déposes de points lumineux en les portant à 80% (dossiers jusqu'à 15 000€).

La maintenance d'automne 2024 va commencer pour toutes les communes. Il est rappelé que les demandes de dépannages doivent être faites en priorité sur l'application SIG (<http://sig.siceco.fr/>) avec une définition du niveau d'urgence de la panne.

❖ Travaux en cours et programmation

Les programmes de travaux (en attente de validation, en cours, etc.) sont présentés.

La Communauté de Communes des vallées de la Tille et de l'IGNON indique qu'il faut lancer l'étude pour la ZA sinon les travaux ne pourront pas se faire dans les délais prévus. Un point sera fait avec la technicienne de secteur.

II. ÉNERGIE

A. Achat d'énergie

❖ Informations générales sur les marchés et évolution des prix des énergies

Depuis 2023, l'État a instauré plusieurs boucliers tarifaires (amortisseur électrique, habitat collectif, TRV) dont la régularisation des sommes versées a été intégrée aux factures du printemps 2024 pour les consommations de 2023.

Pour les 2 marchés d'électricité en cours, de nombreuses erreurs de facturation sont à déplorer : absence de factures, factures erronées (erreur de tarif), etc. Si vous êtes concernés par ces problèmes, vous êtes invités à contacter le SICECO (Christelle Gautheron 03 80 50 85 02 achats-energie@siceco.fr) qui pourra, le cas échéant, vous aider à appliquer des pénalités de retard au fournisseur EDF.

L'évolution moyenne estimative des prix des marchés 2025 par rapport à 2024 est présentée. Elle est calculée à partir des prix de marchés connus à ce jour (95% du volume acheté en électricité, 90% en gaz), des tarifs d'acheminement et taxes en vigueur à ce jour. Elle ne tient pas compte des éventuelles hausses à venir de la TICFE pour l'électricité, et de la TICGN pour le gaz.

- Électricité : -17% (-19% pour les bâtiments et -4% pour l'éclairage public)
- Gaz naturel : +36% (en effet, pour les prix 2024, le gaz avait été acheté au printemps 2021, c'est-à-dire avant la crise énergétique de 2022).

Concernant les nouveaux marchés de gaz naturel, attribués à Gaz de Bordeaux (même fournisseur que pour les marchés en cours) pour la période de fourniture du 01/01/2025 au 31/12/2027, les opérations préalables à la bascule ont commencé. Vous devez avant le 31/10/2024 :

- Pour les communes/EPCI déjà membres des marchés en cours, vous n'avez qu'à signaler à Gaz de Bordeaux et/ou au SICECO les modifications de périmètre (ajout, suppression de points de livraison) ou de facturation (regroupement de facture), et si vous souhaitez souscrire des « Garantie d'Origine (GO) » sur le gaz, permettant d'avoir du gaz vert (origine renouvelable) avec un surcoût d'environ +15€/MWh (soit +30% de la part fourniture gaz achetée à 52 €HT/MWh).
- Pour les nouveaux membres, vous devez, via une plateforme spécifique Gaz de Bordeaux (lien reçu par mail de la part de Gaz de Bordeaux), valider votre périmètre et définir votre facturation.

Des précisions sont apportées pour l'attribution des nouveaux marchés d'électricité pour les années 2026-2028 : attribution des lots 1 et 2 (bâtiments ≤ 36 kVA et > 36 kVA hors membres éligibles TRV) à ENGIE et du lot 4 (éclairage public) à Octopus Energy (ex PLUM Energies).

Le SICECO transmet régulièrement des courriels d'informations aux membres.

M Verdreau (Communauté de Communes de Ouche et Montagne) rappelle qu'il avait fallu changer de fournisseur à cause de PLUM qui avait été défaillant. Non, le SICECO indique que PLUM a été un fournisseur réactif, à l'écoute, et que le marché qui lui avait été attribué s'était exécuté sans difficulté. La Communauté de Communes a peut-être eu un cas particulier à régler.

B. Énergies renouvelables

❖ Poste « Les Générateurs »

Le dispositif « les Générateurs » est rappelé aux élus. Ce sont des postes financés par les syndicats d'énergies de Bourgogne Franche-Comté en partenariat avec l'ADEME qui accompagnent gratuitement et de manière neutre les collectivités sur leurs projets photovoltaïques au sol et éoliens à l'émergence des projets ou au début du développement (avec ou sans développeur privé) pour analyser les points clés, les problématiques, accompagner les collectivités dans les échanges avec le développeur, optimiser les retombées économiques pour les communes au-delà de la fiscalité « classique » et de la location du foncier, ainsi que le financement (entrée au capital de la commune dans la société de projet).

M Courtot (Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois - Bligny-sur-Ouche) indique qu'il y a de très nombreux acteurs privés dans le domaine et qu'il est donc important de pouvoir faire les bons choix grâce à un accompagnement adapté. Le Président rappelle que les prestations faites par les entreprises privées ne sont pas toujours correctes. Le « Générateur » viendra en aide aux collectivités sur ce type de thématique.

❖ EnR : ZAER et accompagnement du SICECO

Concernant les Zones d'accélération des EnR » (ZAER), le SICECO a été facilitateur, notamment par la mise à disposition de données cartographiées, d'un outil de calcul ... Il est dans l'attente de la programmation du Comité régional de l'Énergie qui doit définir la suite de la procédure en cas d'objectif non atteint.

Le SICECO travaille actuellement sur des projets d'autoconsommation collective (une étude test à La Bussière sur Ouche et sur 21 autres communes du SICECO réparties sur tout le territoire) pour vérifier l'intérêt, la faisabilité et les moyens à mettre en œuvre pour faire émerger ces projets.

En parallèle, une démarche de mobilisation pour le développement du photovoltaïque au sol et sur grandes toitures est en cours comprenant une étude d'opportunité, de pré-faisabilité sur les sites réalisables et une étude de faisabilité complète pour les sites les plus pertinents, à l'échelle de l'EPCI « Rives de Saône ».

Un rappel est fait sur la régie Côte d'Or Chaleur et la SEML Côte d'Or Énergies qui participent toutes deux à la réalisation et au financement de projets de développement des énergies renouvelables.

❖ Bois : Contrat de Chaleur Renouvelable

Dans le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial (CCRt) signé avec l'Ademe, le SICECO gère le Fonds Chaleur de l'Ademe sur son territoire permettant de mieux aider les petits projets qui ne sont pas éligibles au dispositif sans cette mutualisation. A ce titre, il instruit directement les demandes des collectivités et des privés (hors particuliers). Les subventions délivrées s'adressent donc aussi bien aux collectivités qu'aux entreprises qui souhaitent changer leur mode de chauffage. Les ENR éligibles sont le bois-énergie (granulés et plaquettes forestières, avec ou sans réseau de chaleur), la géothermie eau/eau ainsi que le solaire thermique pour des projets neufs ou de rénovation.

M Fontaine demande si le SICECO a reçu des demandes : il est indiqué que les 1^{ers} dossiers qui doivent passer en commission d'attribution des aides ne concernent que des projets publics. Le SICECO a eu un 1^{er} contact pour un projet privé (gîte). Il est précisé que le SICECO réalise l'instruction technique et financière pour le Fond Chaleur.

❖ Suivi énergétique des bâtiments

Les missions d'accompagnement des Conseillers en Énergie Partagés/Économies de flux sont rappelées : audits énergétiques, appel à projet « rénovation énergétique performante », étude de remplacement des chaudières fioul/propane, service de management de l'énergie (SME) et certificat d'économies d'énergie (CEE).

Le SICECO rappelle les objectifs du décret éco-énergie tertiaire en termes de réduction des consommations par palier jusqu'à 2050, et que les surfaces des bâtiments concernés devraient se réduire.

Le nouveau décret BACS (Automatisation et Contrôle des Bâtiments Tertiaires) oblige les collectivités à s'équiper en système de pilotage pour leurs équipements de chauffage et de refroidissement d'ici à 2025 pour les puissances supérieures à 290 kW, et 2027 au-delà de 70 kW (un grand nombre de bâtiments publics). Le SICECO porte une réflexion sur la façon d'accompagner techniquement et financièrement les collectivités sur cette nouvelle thématique.

III. MOBILITÉ

❖ Étude « Infrastructures pour les Mobilités durables »

Le SICECO a lancé une étude relative aux Mobilités durables avec le Département afin d'estimer au mieux les besoins : les besoins ne concernent pas uniquement les stations de recharge électrique mais aussi les autres solutions de décarbonation (gaz, H2, et biocarburants) tout en veillant à ce que les réseaux pour l'approvisionnement de ces stations puissent suivre et que l'énergie utilisée soit renouvelable et locale. Cette étude vise à définir un maillage cohérent de stations multi-énergies à partir de différents scénarios en fonction des solutions énergétiques à développer selon la typologie des véhicules d'ici 2030 ou 2035.

Les premiers résultats de cette étude sont présentés. Cette étude comprend un volet sur la précarité sociale et la précarité face à la mobilité pour la prendre en compte dans le déploiement des infrastructures nécessaires.

L'étude permettra également de réaliser le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges de Véhicules Electriques pour le territoire du SICECO.

IV. COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

❖ Gestion de la Redevance d'Occupation du Domaine Public

Avant toute chose, il est précisé que la Redevance d'Occupation du Domaine Public est versée uniquement aux communes.

Lors des CLE précédente, il avait été annoncé que le SICECO souhaitait mettre en place un nouveau service pour accompagner les communes à récupérer leur RODP auprès des opérateurs de communications électroniques. Ce service est en développement et devrait bientôt être proposé aux communes, à travers un service payant.

Au-delà de ce service, le SICECO prévoit de lancer un travail d'identification des infrastructures d'accueil de communications électroniques des adhérents à la compétence 6.7 pour régulariser les occupations par les opérateurs présents dans ces infrastructures (versement de loyers).

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président et le Président de CLÉ remercie les délégués présents et lèvent la séance.

Établi le 8 octobre 2024

Le Président de la CLÉ,
Luc BAUDRY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Baudry', written over a horizontal line.

PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLÉ

Tableaux travaux et programmations ultérieures



Binôme	Commune	Client	Clé	Intitulé affaire	N° Affaire	Confirmé	Type de travaux	Commentaire
A	CREANCEY	POUILLY EN AUXOIS ET BLIGNY SUR OUCHE	12	Changement des sources communautaires issues des Cdes F et M	CS/044/A	2 800 €	Changement de source	Attente validation devis
B	CHATILLON SUR SEINE	COM COM DU PAYS CHATILLONNAIS	12	éclairage des 2 carrières (centre équestre) à la Barotte	EP/1500/B	50 000 €	EP	Etude à lancer
E	SAVIGNY LES BEAUNE	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	12	Rénovation point isolé sans compteur Coffret Q	EP/1507/E	2 309 €	Rénovation EP	Attente validation devis
E	VIGNOLES	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	12	Rénovation coffret de commande rue Gaston Chevrolet, ZA de Beaune-Vignoles	EP/1516/E	2 728 €	Rénovation coffret	Attente validation devis
D	FAUVERNEY	PLAINE DIJONNAISE	12	Changement de source par des ampoules LED ZA Boulouze	CS/004/D	6 117 €	Changement de source	Travaux en cours
D	GENLIS	PLAINE DIJONNAISE	12	Extension EP ZA communautaire de la Tille	EP/1445/D	25 000 €	Lotissement	Chiffrage en cours
C	TILCHATEL	VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON	12	Eclairage public communautaire de la ZA de TIL-CHATEL	EP/1473/C	15 000 €	Lotissement	Etude à lancer
E	BEAUNE	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	12	Extension EP parking covoiturage	EP/1484/E	15 283 €	EP	Travaux terminés, réceptionnés

TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU - CLE 12

N° Affaire	Commune	Nom du client	Intitulé	Montant HT devis client avant PCT et subv	Sous type d'affaire	Commentaires
TB/464/A	NOLAY	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	Extension HTA/BT pour l'alimentation d'un complexe sportif communautaire - Création d'un poste HTA/BT "CLOS CARNOT"	142 500 €	bâtiment communautaire	Attente validation devis
TB/510/A	NOLAY	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	Extension HTA/BT communautaire - Création d'un poste DP HTA/BT type 4UF "ZA CAROUGE"		zone d'activités	Chiffrage à réaliser
TB/489/A	THURY	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	Passage TV en TB 36 KVA station d'épuration communautaire	- €	station d'épuration	Chiffrage à réaliser
TB/433/E	ARTS	AGGLOMERATION BEAUNE CÔTE ET SUD	Extension HTA/BT pour alimentation poste de refoulement	103 206 €	parcelle communale	En attente livraison poste
TB/497/A	NAN SOUS THIL	CCTA	Extension BT pour alimenter la déchèterie communautaire de NAN-SOUS-THIL	74 000 €	déchetterie	Travaux en cours
TB/522/B	EPOISSES	CCTA	extension HTA/BT pour la ZA, création du Poste CAROTTE	133 900 €	zone d'activités	Attente validation devis
TB/362/E	GEVREY CHAMBERTIN	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Extension HT/BT communautaire pour la zone d'activités des TERRES D'OR III	361 000 €	zone d'activités	Travaux terminés
TB/446/E	GEVREY CHAMBERTIN	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Extension BTS pour le Batiment Périscolaire de GEVREY CHAMBERTIN	26 059 €	équipement communal	Etude en cours
TB/436/E	L'ETANG VERGY	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Passage poste client communautaire TV Pompage Surpresseur => tarif C5 36kva	23 690 €	équipement communal	Attente validation devis
TB/378/E	MOREY SAINT DENIS	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Extension communautaire pour l'alimentation de la ZAC des 4 Pieds de Poiriers	- €	zone d'activités	Etude à réaliser
TB/413/E	GILLY LES CITEAUX	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Extension HTA BT communautaire pour viabilisation de la 2eme tranche de la ZA la Petite Champagne	173 169 €	zone d'activités	Travaux à lancer (coordination)
TB/426/E	NUITS SAINT GEORGES	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Passage TV en T1 100KVA pompage communautaire au lieu dit Corvée Grand Mère	- €	Château d'eau	Chiffrage à réaliser
TB/423/E	BEVY	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Passage Tarif Vert en Tarif Jaune C4 station de pompage communautaire de Vèvy l'Abime	- €	Château d'eau	Chiffrage à réaliser
TB/434/E	VALFORET	GEVREY CHAMBERTIN ET NUITS SAINT GEORGES	Passage TV communautaire en TB pompage de Quemigny Poisot	20 144 €	Château d'eau	Attente validation devis
TB/470/D	BEIRE LE CHATEL	MIREBELLOIS ET FONTENOIS	Extension HTA/BT pour 4 lots de la ZA communautaire	84 460 €	zone d'activités	Attente validation devis
TB/411/D	MIREBEAU SUR BEZE	MIREBELLOIS ET FONTENOIS	Extension de la ZA communautaire Bocanon	43 500 €	zone d'activités	Travaux à lancer (coordination)
TB/446/C	GISSEY SUR OUCHE	OUUCHE ET MONTAGNE	Passage TV Station de pompage en TB (com-com)	13 987 €	équipement communal	Attente validation devis
TB/437/C	GISSEY SUR OUCHE	OUUCHE ET MONTAGNE	Passage TV du pompage de la commune de Sainte Marie sur Ouche en TB (com-com)	41 427 €	équipement communal	Attente validation devis
TB/439/C	DREE	OUUCHE ET MONTAGNE	Passage TV Station de javellisations communautaire en TB	48 328 €	équipement communal	Attente validation devis
TB/445/C	LANTENAY	OUUCHE ET MONTAGNE	Passage TV Pompage réservoir en TB (com-com)	34 320 €	équipement communal	Attente validation devis
TB/435/C	BOEUF	OUUCHE ET MONTAGNE	Passage TV Pompage Combe Barthélemy en TB (com-com)	41 427 €	équipement communal	Attente validation devis
TB/438/C	FLEUREY SUR OUCHE	OUUCHE ET MONTAGNE	Passage de TV STEP en TB (com-com)	46 577 €	équipement communal	Travaux programmés fin 2024
TB/447/C	FLEUREY SUR OUCHE	OUUCHE ET MONTAGNE	Extension BT pour passage TV en TJ station de pompage (com-com) 27 rue de Morcuell	17 407 €	équipement communal	Travaux programmés fin 2024
TB/395/D	GENLIS	PLAINE DIJONNAISE	Extension BT pour la Zone Communautaire des 100 journaux		zone d'activités	Dossier à réactiver pour 2026
TB/454/D	AISEREY	PLAINE DIJONNAISE	Extension HTA/BT de la ZAE communautaire "Corvée aux Mâines" = enfouissement ligne HTA	127 532 €	zone d'activités	Etude à réaliser (devis validé le 30/09/2024)
TB/451/C	TILCHATEL	VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON	Extension électrique pour alimenter une parcelle dans la ZA (COM-COM)	48 610 €	parcelle communale	Travaux lancés (attente livraison poste)
26				1 605 241 €		

mise à jour 04/10/2024